Assurance et Banque

Vos services Entour'Age

Aidant ou aidé,
découvrez les services inclus dans votre contrat Entour'Age.

ANPERE
association d'assurés

On devrait se donner les moyens d'AIDER et d'ÊTRE AIDÉS

Votre référent dédié est l'interlocuteur principal pour vous épauler.

- **Si vous êtes AIDANT, il vous aide à mieux aider :** il vous soulage dans vos démarches, vous oriente vers divers organismes pour vous faire gagner du temps et libérer votre charge mentale.

- **Si vous êtes AIDÉ, il favorise votre confort :** entouré d'une équipe médico-sociale, aux côtés de votre aidant, il anticipe vos besoins pour mettre en place des solutions adaptées à vos situations et leurs évolutions.

DÈS L'ADHÉSION, le référent dédié s'occupe globalement de votre situation et assure un suivi régulier sur la durée autour de **4 besoins clés**(1)

Le référent dédié vous aide…

1 … dans toutes vos démarches

2 … à prendre soin de vous

3 … au quotidien

4 … à gérer le bouleversement humain

(1) Selon conditions, limites et exclusions figurants dans vos documents contractuels en vigueur.

Comment prendre contact avec son RÉFÉRENT DÉDIÉ ?

Par téléphone au

+33 1 55 92 14 82

Numéro non surtaxé, coût d'un appel local

Découvrez les services inclus dans votre contrat Entour'Age

MIEUX VIVRE VOTRE RÔLE D'AIDANT ET ANTICIPER VOTRE DÉPENDANCE

Grâce à votre contrat Entour'Age, vous bénéficiez de services d'assistance proposés par votre référent dédié.

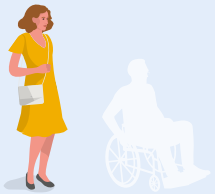

Vous êtes AIDANT

Dès l'adhésion, vous bénéficiez de services lorsque vous apportez de l'aide à **vos parents** ou **votre conjoint** en GIR 1 à 4(2).

Vous êtes AIDÉ (en situation de dépendance)

Votre aidant (conjoint, enfant, voisin, etc.) et **vous** bénéficiez des services en cas de dépendance partielle ou totale.

Les + AXA

Dès l'adhésion, vous bénéficiez des services en tant qu'aidant.

Même si votre conjoint ou parent est déjà dépendant au moment de l'adhésion.

(2) Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible.

Si vous êtes **AIDANT**

Si vous êtes **AIDÉ**

RECEVEZ UN SOUTIEN DANS VOS DÉMARCHES liées à la perte d'autonomie

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Les référents dédiés ont tous suivi une formation professionnelle avec des Conseillers en Economie Sociale et Familiale ou avec le Comité national Coordination Action Handicap.
Ils identifient des solutions adaptées à votre situation.

Constitution de dossiers

UN ACCOMPAGNEMENT CONCRET DANS L'ORGANISATION DE VOS DÉMARCHES

Il vous épaule dans l'organisation de vos démarches liées à la perte d'autonomie. Concrètement, il vous aide à rechercher et constituer des dossiers pour les aides publiques comme l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), à trouver une assistante sociale, et bien plus encore…

Soutien juridique

DES INFORMATIONS JURIDIQUES POUR PROTÉGER LES INTÉRÊTS DE VOTRE PROCHE

Besoin d'informations sur la succession, donation ou sur un régime de protection juridique (curatelle, tutelle, etc.) ?
Pour protéger les intérêts de votre proche dépendant, nos juristes sont à votre écoute pour vous orienter sur les démarches à entreprendre.

Si vous êtes **AIDANT**

Si vous êtes **AIDÉ**

RECEVEZ UN SOUTIEN DANS VOS DÉMARCHES liées à la perte d'autonomie

Bilan de situation de dépendance

UNE ÉVALUATION COMPLÈTE ET PERSONNALISÉE DE SITUATION DE DÉPENDANCE

Votre référent dédié organise le déplacement d'un coordinateur spécialisé dans l'aide à domicile afin de réaliser une évaluation de la situation de dépendance.

Cette évaluation permet d'établir un bilan selon le niveau d'autonomie de la personne aidée et ainsi déterminer l'accompagnement nécessaire. Elle prend en compte la situation et les attentes :

- de l'aidé : équipement du domicile, habitudes, aide au jour le jour, etc.,
- de l'aidant : degré d'implication, situation psychologique, éloignement géographique, etc.

Si vous êtes aidé (en situation de dépendance), l'intervention du coordinateur est prise en charge.

AIDER, en étant épaulé

Relais de l'aidant

GARANTIES HOSPITALISATION/IMMOBILISATION

Si vous êtes hospitalisé plus de 24h ou moins de 24h[4], en cas de chimiothérapie ou radiothérapie ou d'immobilisation de plus de 4 jours quelle qu'en soit la cause.

UNE AIDE À LA PERSONNE POUR PRENDRE LE RELAIS

Une aide à la personne vous relaie **chez vous ou votre proche en perte d'autonomie** jusqu'à **500 €/an**.

VISITE D'UN PROCHE

Si aucun proche ne se trouve dans un rayon de 50 km de chez vous.
Votre référent dédié **organise et prend en charge : un trajet aller-retour en avion** classe économique ou **en train** 1re classe, pour que votre proche puisse se rendre près de vous.

De plus, il organise et prend en charge les frais d'hôtel de votre proche jusqu'à **50 €** par nuit, avec un maximum de **250 €**[5].

GARDE DE VOS ANIMAUX DOMESTIQUES

Votre chat ou votre chien est gardé en pension ou transféré chez un proche jusqu'à **250 €/an**.

(4) En cas d'opération chirurgicale de la hanche, du bras, de la jambe, du pied ou de la main entraînant une invalidité temporaire.
(5) Toute autre solution de logement provisoire ne peut donner lieu à un quelconque dédommagement.

APPORTER du soutien à son aidant

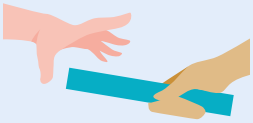

Relais et répit de votre aidant

GARANTIES HOSPITALISATION

En cas d'hospitalisation imprévue de votre aidant de plus de 24h ou moins de 24h(4) ou en cas de chimiothérapie ou radiothérapie.

UNE AIDE À LA PERSONNE POUR PRENDRE LE RELAIS

Une aide à la personne vous relaie **chez vous** jusqu'à **500 €/an**.

VISITE D'UN PROCHE

Si aucun proche ne se trouve dans un rayon de 50 km de chez vous.

Votre référent dédié **organise et prend en charge : un trajet aller-retour en avion** classe économique ou **en train** 1re classe, pour que votre proche puisse se rendre près de vous.
De plus, il organise et prend en charge les frais d'hôtel de votre proche jusqu'à **50 €** par nuit, avec un maximum de **250 €**(5).

GARDE DE VOS ANIMAUX DOMESTIQUES

Votre chat ou votre chien est gardé en pension ou transféré chez un proche jusqu'à **250 €/an**.

EN DEHORS DE TOUTE HOSPITALISATION

En cas d'immobilisation ou d'épuisement psychologique et/ou physique de votre aidant.

BESOIN DE RÉPIT DE VOTRE AIDANT

Bénéficiez de **l'intervention d'une auxiliaire de vie à domicile** ou d'**un accueil en hébergement temporaire spécialisé** jusqu'à **1 000 €/an**.

(4) En cas d'opération chirurgicale de la hanche, du bras, de la jambe, du pied ou de la main entraînant une invalidité temporaire.
(5) Toute autre solution de logement provisoire ne peut donner lieu à un quelconque dédommagement.

SOYEZ ACCOMPAGNÉ pour tenir sur la durée

Organisation du maintien à domicile

UN ACCOMPAGNEMENT DANS L'ORGANISATION DE SERVICES À LA PERSONNE

- Auxiliaire de vie, aide au ménage, aide aux déplacements…
- Livraison de courses ou de repas à domicile, livraison de médicaments…
- Jardinage, petits travaux : plomberie, électricité…
- Soins esthétiques : coiffeur, manucure…

Le référent dédié vous accompagne pour préserver la dignité de votre proche[3].

Adaptation du domicile

DES CONSEILS POUR UN DOMICILE ADAPTÉ

Des professionnels de l'habitat établissent des recommandations pour aménager et adapter au mieux le domicile aux besoins de la situation de la personne.

Si vous êtes aidé (en situation de dépendance), l'intervention du professionnel de l'habitat est prise en charge jusqu'à **500 €**.

(3) Ici, le coût des prestations n'est pas pris en charge.

Si vous êtes **AIDANT**

Si vous êtes **AIDÉ**

SOYEZ ACCOMPAGNÉ pour tenir sur la durée

Trouver un établissement spécialisé

UN LIEU DE VIE QUI VOUS CORRESPOND

En accord avec vos critères : budget souhaité, degré d'urgence, besoins médicaux, distance du domicile… Votre référent dédié vous communique une **liste d'établissements adaptés** (temporaire ou permanent) qui répondront au mieux à vos exigences.

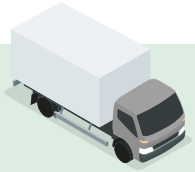

Aide au déménagement

UN DÉMÉNAGEMENT SEREIN

Il vous propose des choix d'entreprises de déménagement qui répondent au mieux à vos exigences et vous fait bénéficier de **tarifs préférentiels avec des partenaires**.

PRÉSERVEZ VOTRE SANTÉ, pour rester en forme

SUIVI DE QUALITÉ DE VIE

Votre référent dédié vous rappelle selon vos préférences afin de connaitre l'évolution de votre situation ou celle de votre proche, et réévaluer vos besoins en fonction de l'évolution de la situation.

Soutien psychologique

POUR ÊTRE ÉCOUTÉ

Il **organise et prend en charge jusqu'à 3 entretiens téléphoniques par an** avec un psychologue afin de vous aider à préserver votre santé mentale.
Au-delà, il vous orientera vers un psychologue clinicien pour une consultation en face à face.

Conseils santé et bien-être

DE PRÉCIEUX CONSEILS SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Il vous met en relation avec le médecin qui vous proposera des informations et des conseils santé : typologies de traitements, fiches pratiques pathologies, médecines douces et techniques nouvelles…

OFFRE CITOYENNE

CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ :
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de chacun. Nos actions concrètes et la grille d'évaluation sont accessibles sur **axa.fr/demarche-citoyenne**

Votre Association **ANPERE**

Avec ce contrat, vous adhérez à ANPERE (Association Nationale pour la Prévoyance et l'Épargne et la Retraite - 1 600 000 adhérents).
Vous bénéficiez des atouts du contrat associatif :
+ d'informations régulières
+ d'avantages exclusifs
Pour en savoir plus : **anpere.fr**

Entour'Age est un contrat d'assurance de groupe à adhésion facultative souscrit par l'Association **ANPERE** (Association Nationale pour la Prévoyance, l'Epargne et la Retraite « ANPERE »), Association loi 1901 dont le siège est sis, 81 avenue François Arago, 92000 Nanterre, auprès des sociétés d'assurance suivantes du groupe AXA : **AXA France Vie** et **AXA Assurances Vie Mutuelle entreprises régies par le Code des assurances**, dont les sièges sociaux sont sis, 313 Terrasses de l'Arche, 92727 Nanterre Cedex, pour garantir le versement de prestations en espèces en cas de réalisation des risques assurés (Rente en cas de dépendance ; si l'option est choisie Capital Premiers Frais et Capital en cas de décès). La société d'assurance sur la vie avec laquelle vous contractez est indiquée sur le Bulletin d'adhésion/Certificat d'adhésion. **AXA Assistance**, dénomination sous laquelle agit dans le cadre du contrat Entour'Age la succursale française d'**Inter Partner Assistance**, située à Malakoff (92240), 8-10 rue Paul Vaillant Couturier.

Réf. 975812-1024 CARTOCA - Crédit photo : Getty Images, Shutterstock. Document à caractère publicitaire.